

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RISQUE ÉLEVÉ FEUX DE FORÊTS

**Les conditions météorologiques de ces derniers jours, avec des températures très chaudes combinées à la sécheresse et à une tramontane soutenue qui se renforcera tout au long de la journée et encore davantage demain mardi, montent le danger d'incendie d'espaces naturels au niveau "Très Sévère" sur toute la zone littorale du département.**

Dans ces conditions, **les risques d'éclosion d'un incendie sont forts et les feux qui se développeraient pourraient être très dangereux.**

En conséquence, 140 sapeurs-pompiers de l'Aude seront déployés, encore aujourd'hui, sur le terrain dans le cadre du dispositif préventif feu de forêt. Ils seront renforcés par des moyens extra-départementaux avec 2 colonnes des SDIS d'Occitanie et de Rhône Alpes, et d'un guet aérien armé soit un DASH en patrouille sur la zone définie.

Ce dispositif complète tous les moyens de surveillance mis en place par les comités communaux feux de forêts, les réserves communales et associations de sécurité civile ainsi que l'ONF. La coordination de l'ensemble de ces moyens est réalisée par le poste de commandement forêt, basé au sein de l'état-major des pompiers de l'Aude.

Les accès aux massifs de Fontfroide, Pinèdes-Crémades et La Clape sont interdits ce jour.

Par ailleurs, le feu d'Aigne/Mailhac déclaré cette fin de semaine en limite des départements de l'Hérault et de l'Aude, nécessite le maintien d'une surveillance par 2 groupes d'intervention de l'Aude et de l'Hérault, soit environ 30 sapeurs-pompiers qui resteront mobilisés ce jour et certainement demain.

**Pour rappel, neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine et un sur deux est lié à une imprudence. Pour se protéger des incendies et préserver la végétation, adoptons les bons comportements :**

- Pas de travaux source de chaleur ou d'étincelles aux abords d'un espace naturel combustible,
- Ni feu, ni barbecue, ni campement en dehors des lieux autorisés, sécurisés et protégés,
- Ne jetez pas vos mégots par les fenêtres,

#### **Contacts presse :**

#### **Service Communication Interministérielle**

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : [pref-communication@aude.gouv.fr](mailto:pref-communication@aude.gouv.fr)

- Alerter rapidement les secours en faisant le 112 ou le 18,
- Consultez la carte du risque incendie ainsi que les informations pour l'accès aux massifs forestiers exposés aux risques feux de forêts : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/aude/>

**En faisant preuve de prudence et de responsabilité, nous pouvons tous réduire considérablement les risques feux de forêts et limiter les dangers pour toutes celles et ceux qui seraient amenés à les combattre !**

**Toutes les informations relatives au niveau de risque et à la réglementation sont disponibles sur le site internet de la préfecture de l'Aude. <https://www.risque-prevention-incendie.fr/aude/>**

**Soyons responsables et restons très vigilants !**

## **Contacts presse : Service Communication Interministérielle**

Dominique BLANC | Mariène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : [pref-communication@aude.gouv.fr](mailto:pref-communication@aude.gouv.fr)

[www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr)



@prefet11